PROJET RÉFÉRENT

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du modèle multimodal des déplacements de l’aire urbaine lyonnaise « Modely »



OBJET DE L'OPÉRATION

De 2011 à 2018, le Cerema a réalisé une **mission d’assistance à maîtrise d'ouvrage** auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et de ses partenaires, la Métropole de Lyon, le Syndicat Mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral) et la Région, depuis la définition des besoins et le montage d’un partenariat jusqu’à l’ **élaboration** et l’**utilisation du modèle multimodal des déplacements de l’aire urbaine de Lyon « Modely »**.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires ont souhaité **disposer d’une expertise technique depuis le montage du partenariat et la définition des besoins**, jusqu’à l’**élaboration** et l’**utilisation opérationnelle du modèle multimodal « Modely »** développé à l’échelle de l’aire urbaine de l’agglomération lyonnaise.

LA RÉPONSE DU CEREMA

En phase amont, la prestation du Cerema a consisté à **apporter un regard technique sur la faisabilité d’un modèle partenarial** à l’échelle de l’aire métropolitaine et à guider la définition des besoins des partenaires.
En phase d’élaboration du modèle, le Cerema a :

- produit les éléments techniques pour le recrutement d’un prestataire,

CONTACT

✉
relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

- réalisé l’analyse technique des offres,
- apporté son expertise technique pour valider les propositions méthodologiques du prestataire retenu,
- donné un avis critique sur les différentes propositions, rendus et résultats fournis par le prestataire.

En phase d’utilisation du modèle, le Cerema a :

- assuré la bonne utilisation et la bonne compréhension de l’outil,
- analysé en détail les points problématiques dans le modèle et proposé, le cas échéant, les corrections nécessaires à apporter lors des mises à jour, et a réalisé le contrôle de ces mises à jour.

L’intervention du Cerema a permis de **valider des choix méthodologiques**, de **donner des éléments d’appréciation du travail du prestataire**, d’**améliorer la compréhension la maîtrise et les connaissances des limites de l’outil** par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires utilisateurs.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES

Métropole de Lyon
Syndicat Mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral)
Région Auvergne-Rhône-Alpes

LE CALENDRIER

2011-2018

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Centre-Est
Département Mobilités